Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270145
Centre d'intérêt: 39

Ledoux, Denis.

La formation des formateurs : Données statistiques sur la participation des enseignants de l'éducation des adultes des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement en 1979-1980 / Denis Ledoux ; en collab. avec Gaétan Hardy ; [pour le] SRD, Direction générale de l'éducation des adultes, Ministère de l'éducation. -- [Québec] : La Direction, 1981.
iii, 45 p. : graph. ; 28 cm.

Cote Dewey: 370.7'09714/L474f Cote LC: LB/1719/.C38

Descripteur(s): *Caractéristiques de l'enseignant *Perfectionnement des enseignants *Formation des formateurs *Questionnaire *Commission scolaire *Education des adultes

Après avoir rappelé les principales caractéristiques du personnel enseignant en éducation des adultes à l'emploi des commissions scolaires en 1979-1980, le document s'attache à décrire partiellement deux dimensions du perfectionnement de ces enseignants: leur participation à des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années; le lieu de ces activités de perfectionnement (étaient-elles offertes par l'institution ou par un organisme extérieur?).

Les données ont été recueillies à l'aide du formulaire administratif 38-6042: "Education des adultes. Personnel enseignant 1979-1980". Certaines informations relatives à la tâche ont été complétées par les commissions scolaires en fin d'année scolaire.

Sur les 11779 enseignants recrutés par les commissions scolaires en 1979-1980 à des fins d'enseignement aux adultes, 13,8% avaient suivi des sessions de perfectionnement internes au cours des deux dernières années et 25,9% des sessions de perfectionnement externes.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270145

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'éducation des adultes

(523)

LA FORMATION DES FORMATEURS

Données statistiques sur la participation des enseignants de l'éducation des adultes des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement en 1979-1980

Denis Ledoux
en collaboration
avec Gaétan Hardy
SRD, DGEA

8 avril 1981

E D U Q 8270145

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'éducation des adultes

LA FORMATION DES FORMATEURS

Données statistiques sur la participation des enseignants de l'éducation des adultes des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement en 1979-1980

Denis Ledoux
en collaboration
avec Gaétan Hardy
SRD, DGEA

8 avril 1981

TABLE DES MATIERES

		Page
1 -	PRESENTATION	1
2 -	METHODE	2
3 -	AVANT DE COMMENCER... OU QUELQUES DONNEES SUR LES ENSEIGNANTS	4
4 -	MISE EN QUESTION	15
5 -	LA REPONSE: DONNEES SUR LE PERFECTIONNEMENT . .	18
6 -	RESUME	37
7 -	PISTES DE RECHERCHE SUGGEREES	43
ANNEXE:	formulaire administratif de recensement du personnel enseignant à l'éducation des adultes en 1979-1980	45

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Sexe, âge et scolarité des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS en 1979-1980 11

Tableau 2 - Région administrative et secteur d'enseignement des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS en 1979-1980 12

Tableau 3 - Statut de l'emploi au secteur adulte, fonction au secteur régulier et heures d'enseignement aux adultes des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS en 1979-1980 13

Tableau 4 - Statut d'emploi au secteur adulte des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS selon leur domaine d'enseignement en 1979-1980 14

Tableau 5 - Participation des enseignants aux adultes à taux horaire des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement pour l'année 1979-1980 selon leur sexe et selon leur scolarité (Pourcentages horizontaux) 31

Tableau 6 - Participation des enseignants aux adultes à taux horaire des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement pour l'année 1979-1980 selon la région administrative (Pourcentages horizontaux) 33

Tableau 7 - Participation des enseignants à l'éducation des adultes des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement pour l'année 1979-1980 selon leur domaine d'enseignement (Pourcentages horizontaux) 34

Tableau 8 - Participation des enseignants aux adultes des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement pour l'année 1979-1980 selon le statut d'emploi au secteur adulte, selon la fonction au secteur régulier et selon les heures d'enseignement aux adultes (Pourcentages horizontaux) 36

GRAPHIQUE

Page

Graphique 1 - Participation des enseignants aux adultes à taux horaire des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement pour l'année 1979-1980 selon leur âge et le type de perfectionnement 32

1 - PRESENTATION

La Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA), en fait plus spécifiquement son Equipe d'aide au développement (EAD), s'emploiera bientôt à tracer un bilan de l'aide qu'elle apporte au perfectionnement des éducateurs d'adultes (au sens large). Ce bilan utilisera toutes sortes de données. Le présent document en fournit quelques-unes: elles sont d'ordre statistique (élémentaire) et ne couvrent qu'une catégorie des personnels affectés à l'éducation des adultes, celle des enseignants engagés dans les commissions scolaires en 1979-1980. Elles décrivent partiellement deux dimensions du perfectionnement de ces enseignants:

- leur participation (Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?);
- le lieu de ce perfectionnement (Ces sessions étaient-elles offertes par l'institution ou offertes ailleurs ?).

On dit parfois que plus le titre d'un rapport est long, plus celui-ci a un objet rétréci. Le nôtre n'échappe pas à cette règle: son objet est pointu. Il ne fera pas d'éclats. On peut espérer qu'il se logera facilement dans le bilan du perfectionnement et qu'il fera ce qu'il est censé faire: informer.

2 - METHODE

Cueillette des données

Les données traitées dans le présent rapport ont presque toutes été recueillies à l'aide du formulaire administratif 38-6042 (ci-annexé) intitulé "Education des adultes. Personnel enseignant 1979-1980". Ce formulaire devrait être rempli par tous les enseignants au moment de leur engagement. Certaines informations, par exemple relatives à la tâche, ont été complétées par les commissions scolaires (CS) en fin d'année scolaire.

La codification et l'emmagasinage des données ont été assumés par SIMEQ (Service de l'informatique du ministère de l'Education du Québec); le Service de la gestion et du financement de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) a validé leur qualité.

Commande de tableaux

La commande de tableaux à SIMEQ a été faite par Gaétan Hardy à l'automne 1980. Le volet "perfectionnement" ne représentait qu'un des volets de cette commande; c'était en outre, à toutes fins pratiques, la première fois qu'il faisait l'objet d'une exploitation un peu systématique. La commande de tableaux sur le perfectionnement des enseignants n'a pas été formulée pour répondre spécifiquement aux attentes de l'opération "bilan sur le perfectionnement". Elle poursuivait plutôt un objectif d'exploration et d'information générales. Presque tous les tableaux commandés réapparaissent sous une forme ou l'autre dans le présent document.

Problèmes techniques

Suite à une erreur dans la programmation informatique, l'extrant de l'ordinateur ne contenait aucune des mesures statistiques qui facilitent l'analyse et la synthèse des données: moyenne, médiane, déviation, degré d'association, corrélation, etc. Les échéances ne permettaient pas de consacrer des heures et des jours à des calculs que la machine aurait pu effectuer en quelques secondes. La conséquence de cette carence, c'est que la description et l'analyse des données sont moins rigoureuses qu'on ne l'aurait voulu.

Le deuxième problème est le suivant: le portrait de famille n'est pas toujours complet. Les enseignants plein temps en sont parfois absents. Mais ceux-ci sont tellement peu nombreux (235) et si bien noyés dans la masse des enseignants à taux horaire (11 544), qu'on peut considérer que leur absence, lorsqu'elle se produit, n'a qu'un effet négligeable sur le portrait global des enseignants.

3 - AVANT DE COMMENCER... OU QUELQUES DONNEES SUR LES ENSEIGNANTS

Avant de commencer à parler du perfectionnement des enseignants, on peut parler des enseignants eux-mêmes. On en dira peu de chose. Notre description se limite aux caractéristiques (ou variables) qui dans la suite du rapport sont confrontées ou mises en relation avec le perfectionnement.

On peut s'attendre à ce que le Service recherche et développement (SRD) de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) publie à l'automne 1981 un rapport qui fournira une description plus exhaustive des enseignants aux adultes.

3.1 Nombre

Ils étaient onze mille sept cent soixante-dix-neuf (11 779), en 1979-1980, à enseigner en éducation des adultes dans les commissions scolaires. Pour donner plus de sens à ce nombre, on peut ajouter que:

- le secteur régulier des commissions scolaires comptait à la même période environ soixante quinze mille (75 000) enseignants.
- leurs collègues qui enseignaient aux adultes dans les CEGEP étaient deux fois moins nombreux, soit six mille trente-quatre (6 034).

3.2 Sexe

La population des enseignants comptait à peu près autant d'hommes - cinq mille sept cent quatre-vingt-neuf (5 789) - que de femmes - cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix (5 990) - (tableau 1-A).*

---

* Le présent texte est pour ainsi dire rédigé au masculin. Mais l'information ci-dessus rappelle bien que le terme enseignant doit désigner, tout au long du rapport et à moins d'avis contraire, tout autant ou même encore plus des enseignantes que des enseignants.

3.3 Age

On peut estimer que la majorité des formateurs ont au moins l'âge de leurs élèves. En effet leur âge moyen (38,7 ans) approche la quarantaine. Leur distribution dans les classes d'âge prend à peu près l'allure d'une courbe qui atteint son sommet (entre 30-34 ans) assez rapidement et qui redescend lentement, en s'étirant vers les âges plus avancés. Les enseignants aux adultes comptent en leurs rangs une proportion non négligeable de gens qui approchent, ont atteint ou ont dépassé l'âge de la retraite (tableau 1-B).

3.4 Scolarité

Le fait saillant du tableau 1-C est sans aucun doute le fort pourcentage des enseignants aux adultes ayant quatorze (14) années ou moins de scolarité: 44,8%. On peut gager que ce pourcentage est plus élevé qu'au secteur régulier. On peut aussi gager que bon nombre d'enseignants aux adultes ne disposent pas d'une qualification pédagogique formelle. Pour expliquer ce pourcentage, il faudrait rappeler la situation particulière du secteur adulte: objectifs spécifiques, conditions d'embauche et de travail, programmation, etc. Quant à la signification de ce pourcentage - et des autres d'ailleurs - pour le perfectionnement, les spécialistes du perfectionnement devront la dégager.

3.5 Région administrative

A première vue, la distribution géographique du personnel enseignant ressemble à ce qu'on pouvait attendre (cf. tableau 2): concentration dans la région de Montréal, faibles effectifs dans les régions périphériques, etc. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette distribution. Mais une chose sûre: celle-ci ressemble beaucoup à la distribution géographique de la clientèle adulte des commissions scolaires.

3.6 Secteur d'enseignement

Les trois grands secteurs d'enseignement - formation générale (FG), formation professionnelle (FP) et éducation populaire - comptent chacun un nombre imposant d'enseignants (cf. tableau 2-B). Ceux de l'éducation populaire sont les plus nombreux (41,9%). On pourrait supposer que le nombre d'enseignants dans un secteur dépend du nombre d'élèves attirés par un secteur, ou du nombre de classes, ou du nombre d'heures/groupes. Mais une vérification provisoire à partir de données approximatives montre que ces relations ne sont pas fortes. Il vaudrait peut-être mieux chercher du côté de la charge d'enseignement et supposer qu'elle varie d'un secteur à l'autre.

3.7 Domaine d'enseignement

Le tableau 4 précise le tableau 2-B: il indique dans quel domaine ou matière ou spécialité enseignent les formateurs d'adultes des commissions scolaires. Il maltraite cependant l'éducation populaire car il passe sous silence sa diversité.

Il serait fastidieux de décrire dans le détail avec des mots ce que les chiffres disent plus clairement et plus succinctement. Rappelons seulement les grandes concentrations des enseignants: dans les matières de base de la formation générale (FG) (français, anglais, mathématiques), en techniques commerciales (735), de la mécanique (379), hydrothermiques (303), de l'équipement motorisé (300), etc. Les techniques qui retiennent le moins d'enseignants sont dans la plupart des cas celles qui sont surtout enseignées dans les collèges: techniques de l'imprimerie, des pêcheries et de la navigation, paramédicales, etc. Une étude plus complète exigerait donc que la carte des enseignements (et des enseignants) des commissions scolaires soit confrontée avec celle des CEGEP.

3.8 Statut de l'emploi ou secteur, fonction ou secteur régulier et heures d'enseignement aux adultes.

Le tableau 3 présente pour ainsi dire trois variations sur un même thème: celui du statut du formateur d'adultes. Mieux vaut donc les aborder ensemble.

La quasi-totalité (98%) des enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires sont engagés à la leçon ou en d'autres mots à taux horaire. Les formateurs qui ont le statut officiel "à temps plein" sont si peu nombreux (235) qu'à la limite il serait presque possible, dans un programme qui leur serait spécifiquement destiné, d'en arriver à des profils individuels de perfectionnement.

La rareté d'enseignants à plein temps semble générale. Elle se manifeste dans tous les secteurs d'enseignement

(tableau 4). Elle est presque totale en éducation populaire: parmi les quatre mille neuf cent trente-deux (4 932) enseignants de ce secteur, seulement deux, oui seulement deux, sont à plein temps (On est presque tenté de les nommer).

Dans ce contexte de pénurie générale de permanents, quelques disciplines et spécialités font presque figure de privilégiées: équipement motorisé (12,3%), français, langue maternelle (9,3%), foresterie (7,8%), mathématiques (7,2%), sciences (5,8%). On peut faire diverses hypothèses sur les raisons de ces écarts. Les données statistiques du tableau 4 suggèrent la possibilité suivante: il serait plus facile de devenir permanent si on appartient à une spécialité qui regroupe beaucoup d'enseignants. Mais il va de soi que ça ne suffit pas et que ça ne s'applique pas dans tous les domaines: les huit cent quatre-vingt-huit (888) enseignants d'anglais, langue seconde, avec un pourcentage de permanents de 1,3%, ou les deux cent quatre-vingt-quatre (284) enseignants des techniques de construction et du meuble, qui ne comptent en leurs rangs aucun permanent, le savent sans doute.

Contrairement à une affirmation courante, le cas de "l'enseignant du régulier qui, pour arrondir ses fins de mois, enseigne le soir aux adultes" ne représente pas le modèle courant. Il existe certes. Mais près des deux tiers des formateurs d'adultes font, disons dans la vie, autre chose qu'enseigner ou travailler au secteur régulier (tableau 3-B).

Sans préciser leur occupation principale, le tableau 3-C montre enfin que la grande majorité des enseignants aux adultes font, disons encore dans la vie, autre chose qu'enseigner aux adultes; du moins il faut l'espérer car le

métier n'offre pas beaucoup de chances, à lui tout seul, de devenir riche. En effet, 30,1% des enseignants (précisons pour être justes qu'il s'agit des enseignants à taux horaire, même si cette restriction ne change pas grand-chose) enseignent moins de quarante-cinq (45) heures. Un autre groupe (46,7%) enseignent entre quarante-six (46) et cent quatre-vingts (180) heures. Ce qui veut dire qu'au moins les trois quarts (3/4) des enseignants aux adultes sont vraiment "à la leçon", i.e. sont engagés pour donner un cours spécifique pendant un trimestre ou une année. Les autres ou le dernier quart qui reste ont une charge d'enseignement plus importante. Leur nombre d'ailleurs décroît avec l'importance de la charge. En 1979-1980, ils étaient trois cent trente (330) à avoir une pleine charge d'enseignement (720 heures et plus) sans disposer du statut d'enseignant permanent. Si on les additionne aux deux cent trente-cinq détenteurs du statut (et sans doute aussi de la charge), on en arrive à cinq cent soixante-cinq (565) enseignants aux adultes qui en 1979-1980 avaient une pleine tâche d'enseignement, soit 5% du total.

Onze mille sept cent soixante-dix-neuf (11 779) enseignants, ça fait beaucoup de monde. Traduit en "équivalents plein temps", ce chiffre correspond à deux mille six cent cinquante-six (2 656) enseignants. De la même façon et selon une proportion assez voisine, la charge de travail des six mille trente-quatre (6 034) enseignants aux adultes des CEGEP équivalait à celle de mille deux cent trois (1 203) enseignants à temps complet*.

---

* Hardy, Gaétan "Le personnel des services de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires et les CEGEP, Données statistiques 1979-1980", DGEA, SRD, avril 1981.

Ces calculs d'équivalences sont fort utiles, notamment au plan financier. Mais ils étaient bel et bien onze mille sept cent soixante-dix-neuf (11 779) en 1979-1980 et non pas 2 656. Ça fait un portrait de famille différent. Et ça ne signifie sans doute pas la même chose au plan du perfectionnement.

Tableau 1

Sexe, âge et scolarité des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS en 1979-1980

	% vertical	Nbre
A - SEXE		
masculin	49,1	5 789
féminin	50,9	5 990
Total	100,0	11 779
B - AGE		
moins de 25 ans	3,9	465
25 - 29 ans	16,0	1 888
30 - 34 ans	22,8	2 687
35 - 39 ans	20,0	2 353
40 - 44 ans	12,8	1 502
45 - 49 ans	9,3	1 097
50 - 54 ans	6,8	798
55 - 59 ans	4,7	557
60 - 64 ans	2,5	294
65 et plus	1,2	138
Total	100,0	11 779
C - SCOLARITE		
14 années ou moins	44,8	5 277
15 années	16,3	1 927
16 années	12,6	1 484
17 années	12,3	1 446
18 années et plus	14,0	1 645
Total	100,0	11 779

Tableau 2

Région administrative et secteur d'enseignement des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS en 1979-1980

	% vertical	Nbre
A - REGION ADMINISTRATIVE		
Bas St-Laurent	6,3	739
Lac St-Jean	6,3	740
Québec	16,0	1 885
Trois-Rivières	8,2	970
Estrie	3,3	386
Montréal Nord	7,6	899
Montréal Centre	11,5	1 349
Montréal Sud	29,6	3 499
Outaouais	3,3	384
Nord-Ouest	4,7	550
Côte-Nord	2,3	269
Nouveau-Québec	0,9	109
Total	100,0	11 779
B - SECTEUR D'ENSEIGNEMENT		
Formation générale	27,5	3 244
Formation professionnelle	30,2	3 553
Education populaire	41,9	4 932
Secteur indéterminé	0,4	50
	100,0	11 779

Tableau 3

Statut de l'emploi au secteur adulte, fonction au secteur régulier et heures d'enseignement aux adultes des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS en 1979-1980

	% vertical	Nbre
A - STATUT DE L'EMPLOI AU SECTEUR ADULTE		
A taux horaire	98,0	11 544
A temps plein	1,4	161
A temps plein et à taux horaire	0,6	74
Total	100,0	11 779
B - FONCTION AU SECTEUR RÉGULIER DES ENSEIGNANTS À TAUX HORAIRE ET À TEMPS PLEIN		
Oui, comme enseignant	28,7	3 355
Oui, dans une autre fonction	6,4	754
Non	64,9	7 596
	100,0	11 705
C - HEURES D'ENSEIGNEMENT AUX ADULTES DES ENSEIGNANTS À TAUX HORAIRE		
45 heures ou moins	30,1	3 477
46 - 180 heures	46,7	5 396
181 - 315 heures	10,8	1 244
316 - 450 heures	4,7	543
451 - 585 heures	2,5	289
586 - 720 heures	1,9	215
720 heures et plus	2,9	330
Indéterminé	0,4	50
Total	100,0	11 544

Tableau 4

Statut d'emploi au secteur adulte
des enseignants de l'éducation des adultes dans les CS
selon leur domaine d'enseignement
en 1979-1980

DOMAINE D'ENSEIGNEMENT	% d'enseignants à temps plein	Nbre
Formation générale	4,1	3 244
310 - Français, langue maternelle	9,3	484
311 - Français, langue seconde	1,5	589
312 - Anglais, langue maternelle	1,2	84
313 - Anglais, langue seconde	1,3	888
314 - Géographie	0,0	13
315 - Histoire	0,0	32
316 - Mathématiques	7,2	585
317 - Sciences	5,8	205
318 - Autres	3,3	364
Formation professionnelle	2,8	3 553
320 - Tech. agricoles	0,0	204
321 - Tech. de l'alimentation	1,0	217
322 - Tech. artistiques	0,0	56
323 - Tech. commerciales	3,9	735
324 - Tech. construction et meubles	0,0	284
325 - Tech. du dessin	0,0	110
326 - Electrotechnique	4,5	200
327 - Tech. de l'équipement motorisé	12,3	300
328 - Tech. fibre de verre et plastique	0,0	3
329 - Tech. forestières	7,8	103
330 - Tech. hydrothermiques	1,0	303
331 - Tech. de l'imprimerie	0,0	16
332 - Tech. de la mécanique	2,1	379
333 - Tech. minières	0,0	6
334 - Tech. pêcheries et navigation	0,0	1
335 - Tech. paramédicales	1,2	82
336 - Tech. des sciences	0,0	9
337 - Tech. serv. pers., éduc., fam., hosp.	0,0	105
338 - Tech. du textile et du cuir	1,7	59
339 - Autres techniques	0,3	381
Education populaire	0,04	4 932
Domaine indéterminé	0,0	50
Tous les domaines	2,0	11 779

4 - MISE EN QUESTION

Le formulaire administratif 38-6042 de l'année 1979-1980 contenait une seule question sur le perfectionnement. Son libellé était le suivant: "Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?"

- oui, offertes par l'institution ☐ 1
- oui, offertes ailleurs ☐ 2
- non ☐ 3

Une directive spécifique du formulaire précisait davantage le sens de la question:

> "Sessions de perfectionnement: indiquer si vous avez suivi des cours ou des sessions de perfectionnement, pertinents à votre fonction".

Ce sont les réponses des enseignants à cette simple question qui ont fourni le matériel de base du présent rapport. Avant de présenter les résultats, mieux vaut discuter la question elle-même, tracer ses limites.

. On est presque assuré que les réponses réfèrent à du perfectionnement professionnel pertinent à la fonction que l'enseignant se préparait à exercer. Mais on n'en sait pas davantage. Par exemple, on ne sait pas ce que le spécialiste en hydrothermie a pu apprendre, quel cours il a suivi: un cours d'andragogie ? un cours sur une nouvelle méthode de découpage des métaux ? une session sur la pédagogie de la responsabilité ?

. On ignore la durée et le format des sessions de perfectionnement: quelques heures ? quelques jours ? quelques semaines ? une simple réunion pédagogique ou un cours structuré ? le jour ou le soir ? par PERMAMA ?

. On ignore si ce perfectionnement débouchait sur une reconnaissance sociale quelconque. On peut cependant supposer que le perfectionnement externe a plus de chances d'y aboutir que le perfectionnement interne offert par l'institution.

. On ignore qui avait payé les coûts de ce perfectionnement. L'enseignant lui-même ? la commission scolaire ? Si oui, via un budget fourni par la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA) ? Une partie de cette ambiguïté sera dissipée à la prochaine émission... de statistiques puisque le formulaire 38-6042 de l'année 1980-1981 distingue entre le perfectionnement défrayé par l'organisme et celui défrayé par l'enseignant.

. La question ne permet pas d'établir le flot annuel de formateurs perfectionnés. Pourquoi ? D'abord parce qu'elle porte sur deux ans; ensuite parce qu'un certain nombre de formateurs perfectionnés au cours des années 77 à 79 n'enseignaient plus au secteur adulte en 1979-80; ce nombre est indéterminé.

. La question n'offrait pas la possibilité de cocher deux cases. Quel choix ont pu faire ceux qui avaient suivi et des sessions de perfectionnement interne et des sessions de perfectionnement externe. Ils existent, non ? Sont-ils nombreux ?

. Il est tentant, lorsqu'on remplit une formule d'engagement, de projeter une image positive de soi. Le perfectionnement peut servir d'indicateur de compétence. Il est donc possible que les enseignants aient eu tendance à exagérer leur participation à des activités de perfectionnement. Les données ont plus de chances d'être gonflées que sous-estimées.

CONCLUSION: la question a un pouvoir limité et particulier de décrire le phénomène de la formation des formateurs. Elle indique s'il a eu lieu et où approximativement il a eu lieu. Pas plus, pas moins. Mais au moins on sait ça. Voyons voir les réponses.

5 - LA REPONSE: DONNEES SUR LE PERFECTIONNEMENT

Le curriculum vitae des onze mille sept cent soixante-dix-neuf (11 779) enseignants aux adultes engagés en 1979-1980 indiquait, à l'item perfectionnement, les faits suivants.

5.1 Nombre

Sur onze mille sept cent soixante-dix-neuf (11 779) enseignants, quatre mille six cent huit (4 608) ou 39,1% d'entre eux avaient suivi au cours des deux dernières années des sessions de perfectionnement pertinentes à la fonction dans laquelle ils s'engageaient. Mille six cent trente (1 630) ou 13,8% avaient suivi des sessions offertes par l'institution et deux mille neuf cent soixante-dix-huit (2 978) ou 25,3% avaient suivi des sessions offertes ailleurs. En sens inverse sept mille cent soixante et onze enseignants (60,9%) déclaraient ne pas avoir suivi de cours ou de sessions de perfectionnement au cours des deux années précédentes.

Faute de points de comparaison ou de normes idéales, il est difficile de dire si ces indices de participation sont faibles ou élevés. Pour porter un jugement, il faut faire appel à son expérience personnelle ou aux rumeurs. Sinon attendre en silence d'avoir d'autres données. Une dernière façon de se dépanner, c'est de s'inventer des points de comparaison à l'intérieur même du groupe des enseignants de 1979-1980, en regardant si la participation varie en fonction des caractéristiques des enseignants. Les paragraphes suivants permettront de le faire.

5.1 Sexe

Qu'on soit enseignante ou enseignant, la participation globale à des activités de perfectionnement est assez voisine (tableau 5-A). Ce qui distingue réellement les deux sexes, c'est que les enseignantes se sont plus souvent perfectionnées via des sessions offertes par l'institution tandis que leurs confrères, en sens contraire, se sont plus souvent perfectionnés par des cours offerts ailleurs. En d'autres mots, les enseignantes ont plus souvent eu recours à du perfectionnement interne et les enseignants ont davantage eu recours à du perfectionnement externe.

5.3 Age

Le perfectionnement varie en fonction de l'âge des enseignants (graphique 1). Il évolue grosso modo selon une courbe normale. La participation passée à des sessions de perfectionnement est faible chez les moins de vingt-cinq (25) ans (29,8%); puis elle s'élève jusqu'à l'âge de quarante-quatre (44) ans (46%) et ensuite elle redescend plus ou moins régulièrement chez les plus vieux à peu près au même niveau que chez les plus jeunes (elle est de 29,2% chez les plus de 65 ans).

Ce modèle général calque beaucoup le modèle du perfectionnement externe ou est beaucoup influencé par celui-ci. Il faut cependant convenir que parvenus à un certain âge ou à un âge certain (60 ans et plus) les enseignants semblent peu disposés à s'engager dans du perfectionnement externe, offert ailleurs.

La participation au perfectionnement interne évolue différemment. Certes elle s'élève avec l'âge, jusqu'à quarante, quarante-quatre (40-44) ans, mais rendue à ce point, elle se stabilise presque et ne redescend quasiment plus. Les plus de quarante (40) ans représentent 37,1% du personnel enseignant; pourtant ils forment 44,2% des enseignants de 1979-1980 qui déclaraient avoir suivi des sessions de perfectionnement interne. On ne connaît pas, il est vrai, le bassin des candidats au perfectionnement interne offert par les institutions dans les années, disons, 1977 à 1979. On ne sait pas quelle proportion d'entre eux travaillait à l'éducation des adultes en 1979-1980. Malgré ce handicap, on est porté à faire la supposition suivante:

> Les programmes de perfectionnement interne des institutions d'enseignement pendant les années 1977 à 1979 se seraient adressés encore plus souvent aux enseignants âgés (y compris du troisième âge) qu'aux enseignants plus jeunes. En témoignerait par exemple le fait qu'en 1979-1980 les enseignants de soixante-cinq (65) ans et plus affichaient des activités passées de perfectionnement interne deux fois plus fortes (17,5%) que les enseignants de moins de 30 ans (environ 9%).

Cette supposition est risquée mais possible. Si elle est fondée on peut se demander si elle s'applique encore aujourd'hui.

5.4 Scolarité

Les recherches en éducation des adultes aboutissent souvent au résultat suivant à savoir que, plus on est instruit plus on se perfectionne et en sens inverse

moins on est instruit moins on le fait. Or cette tendance se retrouve même chez les enseignants de l'éducation des adultes. Certes elle n'est pas parfaite mais on peut quand même dire de façon générale que moins les enseignants sont scolarisés moins ils ont participé à des sessions de perfectionnement et plus ils sont scolarisés, plus ils y ont participé (tableau 5-B).

Si on examine les résultats plus attentivement, on s'aperçoit cependant que c'est surtout au plan du perfectionnement externe qu'on peut trouver une différence entre les moins et les plus scolarisés: plus on est scolarisé, plus on y a participé. Par exemple, ceux qui ont quatorze (14) ans ou moins de scolarité s'étaient perfectionnés à l'externe seulement dans une proportion de 19,5% alors que leurs collègues ayant dix-huit (18) ans et plus de scolarité l'avaient fait dans une proportion de 33,9%.

Les moins scolarisés affichaient-ils, en guise de compensation, une plus forte participation au perfectionnement interne ? On peut peut-être répondre oui, peut-être, dans une certaine mesure. Mais pas davantage.

Où est l'oeuf ? Où est la poule ? Les gens sont-ils plus scolarisés parce qu'ils ont pris du perfectionnement externe ou ont-ils pris du perfectionnement externe parce qu'ils sont plus scolarisés ? Il nous apparaît douteux qu'un perfectionnement, même externe, mais ne couvrant qu'une période de deux ans ait pu sensiblement modifier la scolarité des répondants. Il nous apparaît donc plus prudent de supposer que la scolarité a influencé la participation à des sessions de perfectionnement que vice versa.

Avant d'en finir avec la scolarité, on peut poser une question: est-il possible que les programmes de perfectionnement interne offerts par les institutions visent prioritairement les enseignants les moins scolarisés ?

5.5 Région administrative

Les enseignants aux adultes des diverses régions n'ont pas la même fiche de perfectionnement. Les différences ne sont pas énormes. Mais elles existent. Les enseignants du Bas St-Laurent affichent l'indice de perfectionnement le plus élevé: 44,3% d'entre eux avaient suivi des sessions de perfectionnement. Chez leurs collègues de la Côte-Nord, l'indice est à son plus bas: 25,3%. C'est un écart de 19%.

C'est plus au plan du perfectionnement interne que du perfectionnement externe que le personnel enseignant des diverses régions diffère.

Au plan du perfectionnement interne, un écart de 19,3% sépare les enseignants du Bas St-Laurent (22,4%) de leurs collègues de l'Outaouais (3,1%).

Au plan du perfectionnement externe, c'est un écart de seulement 10,5% qui sépare les enseignants de Trois-Rivières (29,2%) de ceux du Lac St-Jean (18,7%).

Hypothèse:

> Si on suppose que la participation au perfectionnement interne est surtout le fruit de décisions administratives tandis que l'engagement dans du perfectionnement externe est davantage le résultat des décisions individuelles

> des enseignants eux-mêmes, on doit conclure que les différences entre les régions au plan du perfectionnement sont davantage le résultat de décisions (ou d'inerties) administratives que du comportement spontané des enseignants à l'égard du perfectionnement. En d'autres mots les enseignants se ressemblaient assez bien d'une région à l'autre, quant à leur propension personnelle à se perfectionner à l'extérieur; cependant les administrations, quant à elles différaient quant à leur propension à organiser du perfectionnement interne.

Peut-on dire que les régions qui engagent peu de formateurs formés sur le tas compensent en en engageant beaucoup qui se sont perfectionnés à l'extérieur ? Et vice versa ? Ce processus de compensation existe peut-être, mais il n'est pas évident. Il est à vérifier.

Le perfectionnement externe varie peu d'une région à l'autre; mais il varie un peu. Qu'est-ce qui le fait varier ? On peut supposer qu'il dépend pour une part de l'accessibilité de ressources externes de perfectionnement. Nos données ne permettent pas de mesurer cette accesssibilité. Mais elles permettent de voir que les enseignants proches des grandes régions urbaines dotées d'universités ont davantage participé à du perfectionnement externe que ne l'ont fait leurs collègues des régions périphériques (Bas St-Laurent, Lac St-Jean, Nord-Ouest, Côte-Nord, Nouveau-Québec). Cette tendance n'est pas parfaite, mais elle existe.

Au milieu de toutes ces données, un cas apparemment erratique: Québec. Cette région a recruté en 1979-1980 des enseignants qui étaient au-dessous de la moyenne provinciale tant au plan du perfectionnement interne que du perfectionnement externe. Pourquoi ?

5.6 Secteur d'enseignement

Les grands secteurs d'enseignement - formation professionnelle (FP), formation générale (FG), éducation populaire - ont recruté en 1979-1980 des enseignants qui à première vue ou globalement partageaient une expérience de perfectionnement assez semblable: pour la majorité d'entre eux, cette expérience était nulle; et la proportion qui s'était perfectionnée était assez voisine d'un secteur à l'autre (environ 40%) (tableau 7).

C'est au plan du type de perfectionnement que la différence entre les secteurs apparaît. On peut la résumer en disant que les enseignants du secteur FP avaient moins souvent eu recours aux ressources internes des institutions pour se perfectionner (10,6%) et qu'en sens inverse ils s'étaient plus souvent tournés vers des ressources externes (27,6%) pour le faire. Leurs confrères du secteur FG par contre avaient plus souvent bénéficié d'un perfectionnement interne (16,6%) et un peu moins souvent recouru à des ressources externes (23,4%). Quant aux enseignants de l'éducation populaire, ils se situaient à peu près à mi-chemin entre les deux groupes précédents.

5.7 Domaine d'enseignement

Il est inutile de faire le bilan du perfectionnement des enseignants de chaque spécialité. Ce serait fastidieux. Chaque domaine d'enseignement a d'ailleurs peut-être sa petite histoire de perfectionnement. Mieux vaut laisser à chaque expert le soin de la retracer. Dans ce fatras de données, on peut cependant dégager quelques observations (tableau 7).

La fiche de perfectionnement des enseignants varie beaucoup d'un domaine d'enseignement à l'autre. En écartant les cas marginaux, prenons deux cas extrêmes: seulement 25% des enseignants de techniques agricoles déclaraient une participation quelconque à une session de perfectionnement aux cours des deux dernières années; pourtant chez les enseignants de l'équipement motorisé, ce pourcentage était de 53,3%, soit plus que le double.

Ces variations se manifestent entre les spécialités d'un même secteur d'enseignement.

En formation générale FG, elles ne sont pas énormes, elles sont néanmoins réelles. Par exemple, les professeurs de français, langue maternelle, avec un indice de perfectionnement de 45,2%, se distinguent nettement de leurs collègues qui enseignent l'histoire (indice de 31,2%).

En formation professionnelle FP, les variations entre les spécialités sont non seulement réelles mais crèvent les yeux. La comparaison précédente entre l'équipement motorisé et les techniques agricoles peut suffire à illustrer ces écarts. Il serait facile d'ajouter d'autres exemples.

Les variations entre les spécialités se poursuivent aussi, on s'en doute, au plan du perfectionnement interne et du perfectionnement externe, même lorsqu'on écarte encore les cas marginaux. Cependant les antécédents de perfectionnement interne des enseignants varient encore plus d'une spécialité à l'autre que leurs antécédents de perfectionnement externe.

Pourquoi toutes ces différences entre les spécialités ? Les raisons sont sans doute nombreuses et la plupart échappent à l'analyse statistique. Cependant à la lumière des données du tableau 7, on peut faire des hypothèses. Celles-ci sont vraiment des impressions ou des suppositions, pas davantage. Elles devraient être vérifiées... disons peut-être l'année prochaine. Au départ elles ne tiennent pas compte des cas erratiques et marginaux comme les trois (3) professeurs des techniques du fibre de verre et du plastique, l'unique enseignant des pêcheries, etc.

- Plus une spécialité compte d'enseignants, plus elle recrute des gens qui se sont perfectionnés. En outrepassant la limite des données, on est tenté de remplacer le deuxième membre de la phrase par "... plus les enseignants se perfectionnent".

- Plus une spécialité compte d'enseignants, plus la probabilité est grande que ceux-ci aient déjà participé à du perfectionnement interne.

- Plus une spécialité comprend d'enseignants à plein temps, plus ses enseignants se sont déjà engagés dans du perfectionnement externe, et ce, vraisemblablement dans une démarche de qualification ou de permanentisation (confronter les tableaux 4 et 7).

5.8 Statut d'emploi au secteur adulte, fonction au secteur régulier et heures d'enseignement aux adultes.

Les deux cent trente-cinq (235) enseignants à plein temps n'affichent pas, au plan du perfectionnement,

le même curriculum vitae que les onze mille cinq cent quarante-quatre (11 544) enseignants à taux horaire. Ils montrent un indice de perfectionnement beaucoup plus élevé que les seconds (62,1% vs 38,7%) (tableau 8-A).

Si on y regarde plus près, on constate que la vraie différence entre les deux groupes réside dans le fait que les enseignants à plein temps déclarent deux fois plus souvent que les enseignants à la leçon (50,6% vs 25,3%) avoir participé à des sessions de perfectionnement externe. Il y a fort à parier qu'il y a un lien entre cette participation et leur statut de permanent. Mais les données disponibles ne permettent pas de dire si ces enseignants sont devenus à plein temps parce qu'ils se sont perfectionnés ou s'ils se sont perfectionnés parce qu'ils étaient à plein temps. Une meilleure connaissance des conventions collectives locales permettrait sans doute de démonter cette relation.

Au plan du perfectionnement interne, la différence entre les deux groupes est très mince.

Le tableau 8-B distingue entre trois types d'enseignants à taux horaire:

1 - ceux qui travaillent au secteur régulier comme enseignants;
2 - ceux qui travaillent au secteur régulier dans une autre fonction;
3 - ceux qui ne travaillent pas au secteur régulier: ceux-ci peuvent être des travailleurs en industrie, des maîtresses de maison, des étudiants ou même des éducateurs d'adultes avec pleine (ou quasi pleine) charge d'enseignement mais sans statut officiel ou légal. On peut les appeler des "outsiders".

Ces différences de statut ou d'appartenance ne s'accompagnent pas de différences au plan du perfectionnement interne. Elles débouchent cependant sur des différences au plan du perfectionnement externe.

Beaucoup moins d'"outsiders" que de gens disons "en place" déclarent avoir suivi des sessions de perfectionnement externe (1 sur 5 au lieu de 1 sur 3).

Si on prend la participation ou perfectionnement externe comme l'indice d'une démarche d'acquisition du statut d'"enseignant permanent au secteur adulte", alors il faut conclure que les "outsiders" sont moins dans la course que les gens "en place" ou qu'ils ont proportionnellement moins de chances de gagner. C'est à vérifier.

Parmi le personnel à taux horaire, les SEA (services d'éducation des adultes) ont-ils tendance à confier les plus grosses charges d'enseignement à ceux qui se sont perfectionnés ? Il semble que oui. Le tableau 8-C suggère en outre que les SEA, en attribuant les plus grosses charges d'enseignement, tiennent davantage compte du perfectionnement acquis sur place que du perfectionnement externe et à la limite vont peut-être même jusqu'à déprécier celui-ci.

L'affirmation précédente est-elle exagérée ? Oui, un peu car elle interprète des différences, somme toute, légères. Et il ne faut perdre de vue que, quelle que soit leur charge d'enseignement, la majorité des formateurs ne s'étaient perfectionnés ni à l'interne ni à l'externe. Cette réserve étant faite et sans travailler à la loupe, on peut cependant faire l'observation suivante: les enseignants qui donnent peu d'heures d'enseignement ont un curriculum vitae qui comporte rarement du perfectionnement acquis sur place et plus souvent du perfectionnement externe, tandis que les enseignants

avec de grosses charges montrent un profil qui, par rapport aux premiers, comporte plus de perfectionnement interne et moins de perfectionnement externe.

Une constatation étonnante émerge de l'ensemble du tableau 8: les formateurs légalement à temps plein sont ceux qui se sont le plus souvent perfectionnés "ailleurs" (50,6%); cependant les formateurs à la leçon mais avec pleine charge d'enseignement (720 heures et plus) sont ceux qui l'ont fait le moins souvent (21,8%). En d'autres mots il y a une relation positive entre le perfectionnement externe et le statut, et il y a une relation ou nulle ou négative entre le perfectionnement externe et la charge sans statut. Le statut ne s'acquiert pas de la même façon que la charge.

Comment expliquer ce paradoxe ? Ne devrait-il pas y avoir une certaine parenté dans les antécédents de ceux qui ont pleine charge d'enseignement (ou quasiment pleine charge) et de ceux qui sont permanents ?

Le tableau 8 ne dit pas tout, loin de là, mais il suggère l'interprétation suivante:

dans une certaine mesure (faible certes mais réelle), l'attribution des grosses charges d'enseignement aux enseignants à la leçon tient compte du perfectionnement acquis sur place. A la limite les SEA auraient même tendance à dévaloriser un peu le perfectionnement universitaire. A un moment donné, c'est-à-dire au moment d'acquérir ou d'attribuer la permanence et tous les avantages qui lui sont attachés (sécurité, revenu, etc),

le perfectionnement interne ne joue plus, n'est plus reconnu; c'est alors le perfectionnement externe (donc vraisemblablement universitaire et conduisant à un diplôme) qui compte. La loi reprend ses droits. La formation de formateurs prise en charge par les institutions et donnée dans les institutions a connu ses limites.

Tableau 5

Participation des enseignants aux adultes à taux horaire des CS
à des sessions de perfectionnement
au cours des deux années qui ont précédé leur engagement
pour l'année 1979-1980
selon leur sexe et selon leur scolarité
(Pourcentages horizontaux)

Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?

Caractéristiques	OUI		NON	Nombre
	offertes par l'institution	offertes ailleurs		
A - SEXE				
masculin	10,9	26,7	62,4	5 668
féminin	16,8	22,9	60,3	5 876
B - SCOLARITE				
14 années ou moins	16,1	19,5	64,4	5 175
15 années	13,0	28,1	58,9	1 894
16 années	10,6	25,7	63,7	1 445
17 années	11,7	28,2	60,1	1 416
18 années et plus	12,8	33,9	53,3	1 614
Total	13,9	24,8	61,3	11 544

Graphique 1

Participation des enseignants aux adultes à taux horaire des CS à des sessions de perfectionnement au cours des deux années qui ont précédé leur engagement pour l'année 1979-1980 selon leur âge et le type de perfectionnement

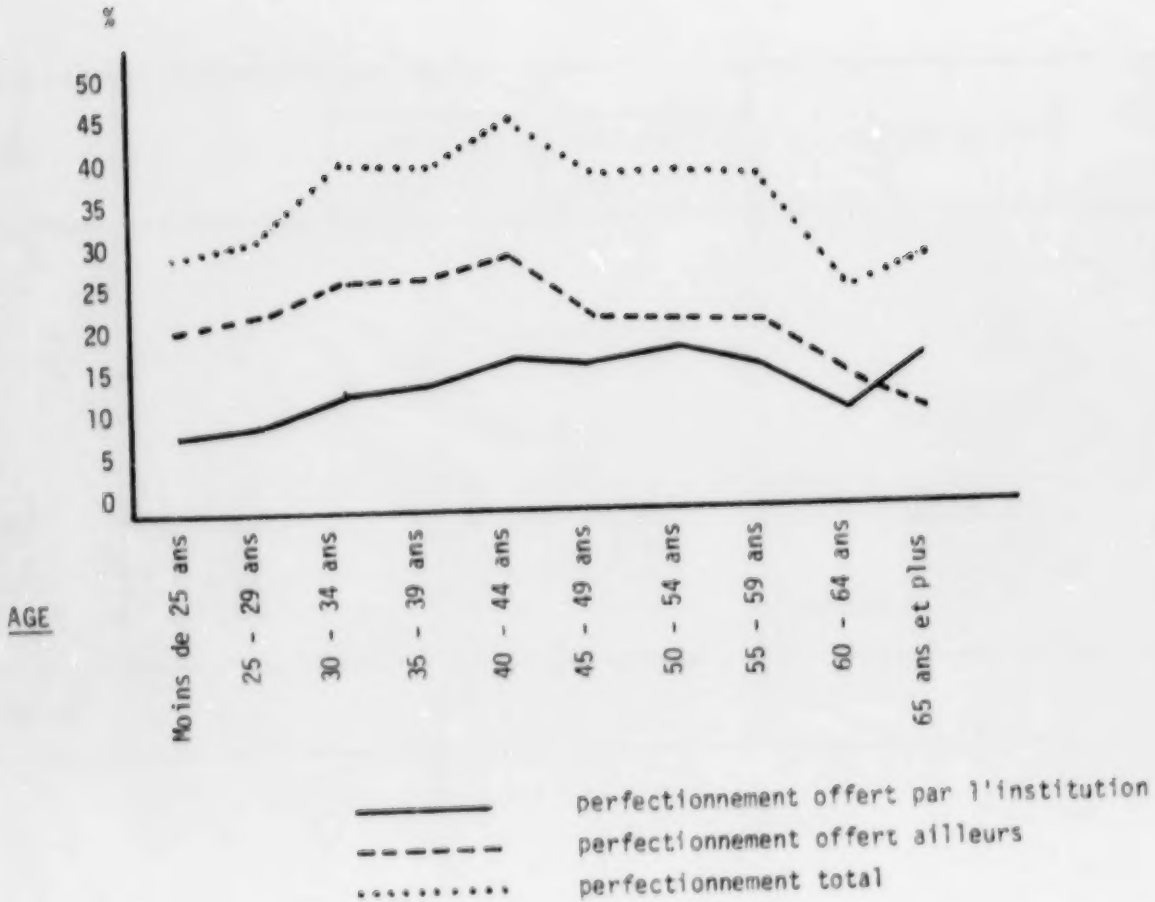

Tableau 6

Participation des enseignants aux adultes à taux horaire des CS
à des sessions de perfectionnement
au cours des deux années qui ont précédé leur engagement
pour l'année 1979-1980
selon la région administrative
(Pourcentages horizontaux)

Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?

Région administrative	OUI		NON	Nombre
	offertes par l'institution	offertes ailleurs		
Bas St-Laurent	22,4	21,9	55,7	729
Lac St-Jean	16,2	18,7	65,1	734
Québec	12,0	21,3	66,7	1 839
Trois-Rivières	13,5	29,2	57,3	967
Estrie	12,8	26,5	60,7	366
Montréal-Nord	9,8	27,3	62,9	890
Montréal-Centre	10,3	28,9	60,8	1 324
Montréal-Sud	17,2	26,5	56,3	3 386
Outaouais	3,1	24,3	72,6	383
Nord-Ouest	14,1	18,8	67,1	548
Côte-Nord	6,3	19,0	74,7	269
Nouveau-Québec	10,1	19,3	70,6	109
Toutes les régions	13,9	24,8	61,3	11 544

Tableau 7

Participation des enseignants à l'éducation des adultes des CS
à des sessions de perfectionnement
au cours des deux années qui ont précédé leur engagement
pour l'année 1979-1980
selon leur domaine d'enseignement
(Pourcentages horizontaux)

Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?

Domaine d'enseignement	OUI		NON	Nombre
	offertes par l'institution	offertes ailleurs		
Formation générale	16,6	23,4	60,0	3 244
310 - Français, langue maternelle	13,5	22,9	63,6	484
311 - Français, langue seconde	24,3	20,9	54,8	589
312 - Anglais, langue maternelle	10,7	23,8	65,5	84
313 - Anglais, langue seconde	20,3	19,7	60,0	888
314 - Géographie	15,4	23,1	61,5	13
315 - Histoire	12,5	18,7	68,8	32
316 - Mathématiques	11,1	26,5	62,4	585
317 - Sciences	10,2	30,8	59,0	205
318 - Autres	13,7	30,8	55,5	364
Formation professionnelle	10,0	27,6	61,8	3 553
320 - Tech. agricoles	7,8	17,2	75,0	204
321 - Tech. de l'alimentation	11,5	18,4	70,1	217
322 - Tech. artistiques	16,1	12,5	71,4	56
323 - Tech. commerciales	9,7	25,9	64,4	735
324 - Tech. construction et meubles	16,2	28,9	54,9	284
325 - Tech. du dessin	8,2	34,5	57,3	110
326 - Electrotechnique	10,5	28,5	61,0	200
327 - Tech. de l'équipement motorisé	14,0	39,3	46,7	300
328 - Tech. fibre de verre et plastique	-	100,0	-	3
329 - Tech. forestières	9,7	16,5	73,8	103
330 - Tech. hydrothermiques	11,9	30,7	57,4	303
331 - Tech. de l'imprimerie	6,2	18,8	75,0	16

Tableau 7

Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?

(suite)

Domaine d'enseignement	OUI		NON	Nombre
	offertes par l'institution	offertes ailleurs		
332 - Tech. de la mécanique	9,2	26,4	64,4	379
333 - Tech. minières	-	-	100,0	6
334 - Tech. pêcheries et navigation	-	-	100,0	1
335 - Tech. paramédicales	3,7	25,6	70,7	82
336 - Tech. des sciences	11,1	44,4	44,5	9
337 - Tech. services pers., éduc., fam., hosp.	3,8	36,2	60,0	105
338 - Tech. du textile et du cuir	15,2	15,3	69,5	59
339 - Autres techniques	9,7	32,8	57,5	381
Education populaire	14,4	24,8	60,8	4 932
Domaine indéterminé	12,0	26,0	62,0	50
Tous les domaines	13,8	25,3	60,9	11 779

Tableau 8

Participation des enseignants aux adultes des CS
à des sessions de perfectionnement
au cours des deux années qui ont précédé leur engagement
pour l'année 1979-1980,
selon le statut d'emploi au secteur adulte, selon la fonction
au secteur régulier et selon les heures d'enseignement aux adultes
(Pourcentages horizontaux)

Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?

	OUI		NON	Nombre
	offertes par l'institution	offertes ailleurs		
A - STATUT D'EMPLOI AU SECTEUR ADULTE				
à taux horaire seulement	13,9	24,8	61,3	11 544
à temps plein	11,5	50,6	37,9	235
Tous les enseignants	13,8	25,3	60,9	11 779
B - FONCTION AU SECTEUR REGULIER DES ENSEIGNANTS A TAUX HORAIRE				
Oui, comme enseignant	15,0	32,3	52,7	3 317
Oui, dans une autre fonction	12,5	33,9	53,6	752
Non	13,5	20,5	66,0	7 475
Tous les enseignants à taux horaire	13,9	24,8	61,3	11 544
C - HEURES D'ENSEIGNEMENT AUX ADULTES DES ENSEIGNANTS A TAUX HORAIRE				
45 heures et moins	10,0	26,5	63,5	3 477
46 - 180 heures	14,5	23,7	61,8	5 396
181 - 315 heures	17,8	26,4	55,8	1 244
316 - 450 heures	17,9	23,2	58,9	543
451 - 585 heures	19,0	24,2	57,8	289
586 - 720 heures	18,6	22,8	58,6	215
720 heures et plus	17,3	21,8	60,9	330
Indéterminé	12,0	26,0	62,0	50
Tous les enseignants à taux horaire	13,9	24,8	61,3	11 544

6 - RESUME

Quelques caractéristiques des enseignants

Au terme de l'année académique 1979-1980, les commissions scolaires avaient dû engager, pour dispenser l'enseignement aux adultes, un total de 11 779 enseignants. On devrait dire en fait "enseignants et enseignantes" puisque ce personnel comprenait autant de femmes que d'hommes. L'âge moyen de ces formateurs approchait la quarantaine et dépassait donc sans doute celui de leurs élèves. Nul doute non plus que leur scolarité dépassait celle des adultes à qui ils enseignaient. Mais il semble que le niveau scolaire ne soit pas toujours le critère le plus important de l'embauche puisqu'une importante fraction de ces enseignants (44,8%) ne comptait que quatorze ans ou moins de scolarité.

La distribution géographique de ces enseignants était beaucoup calquée sur celle de la clientèle adulte et se traduisait donc par une forte concentration dans la région de Montréal, par de faibles effectifs dans les régions périphériques, etc.

Le secteur formation générale avait recruté 27,5% de ces enseignants, le secteur formation professionnelle 30,2% et le secteur de l'éducation populaire 41,9%. Dans le secteur FG, on avait retenu leurs services pour enseigner surtout les grandes matières de base: français - langue maternelle, français - langue seconde, anglais - langue seconde, mathématiques et, dans une certaine mesure, sciences. Peu d'entre eux avaient été chargés d'enseigner les "autres" matières comme l'histoire, la géographie, etc. En formation professionnelle on leur avait confié un éventail de spécialités qu'il serait fastidieux d'énumérer. Une description complète

et compréhensive exigerait d'ailleurs que la carte des enseignants des commissions scolaires soit accolée à celle des CEGEP. Rappelons seulement les techniques qui avaient exigé un recrutement imposant de formateurs: techniques commerciales, de la mécanique, hydrothermiques, de l'équipement motorisé. Dans le secteur de l'éducation populaire, les spécialités sont presque innombrables. Mais les données disponibles ne permettent pas de connaître les effectifs d'enseignants pour chacune ni pour des regroupements de spécialités.

La quasi-totalité (98%) de ces 11 779 enseignants avaient été engagés à la leçon ou à taux horaire. Seulement 235 enseignants étaient dotés du statut officiel de "permanent". Avec un nombre si bas, il n'est pas étonnant que l'absence de permanence soit générale et se retrouve dans tous les secteurs et dans toutes les spécialités. A cet égard, quelques-unes d'entre elles peuvent cependant paraître légèrement privilégiées: équipement motorisé, français, langue maternelle, foresterie, mathématiques et sciences.

Contrairement à une affirmation courante, le cas de "l'enseignant du régulier qui, pour arrondir ses fins de mois, enseigne le soir aux adultes" ne représentait pas le modèle courant. Il s'appliquait seulement à une minorité d'enseignants. Près des deux tiers des formateurs d'adultes faisaient, disons dans la vie, autre chose qu'enseigner ou travailler au secteur régulier. Du moins il faut espérer qu'ils fassent autre chose car le métier de formateur n'offre pas beaucoup de chances, à lui tout seul, de devenir riche. Plus de trois quarts des enseignants aux adultes étaient vraiment "à la leçon", i.e. étaient engagés pour donner un cours spécifique pendant un trimestre ou une année. Les autres ou le dernier quart qui restait avaient une tâche plus importante. Leur nombre d'ailleurs décroissait avec l'importance de la charge.

En 1979-1980, ils étaient trois cent trente (330) à avoir une pleine charge d'enseignement (720 heures et plus) sans disposer du statut d'enseignant permanent. Plus que les 235 privilégiés.

11 779 enseignants, ça fait beaucoup de monde. En termes comptables, leur charge totale de travail correspondait à celle de 2 656 enseignants à temps complet.

Leur perfectionnement

A la question

"Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux dernières années ?"

les 11 779 enseignants aux adultes recrutés par les CS au cours de l'année 1979-1980 ont répondu de la façon suivante:

oui, offertes par l'institution	13,8%
oui, offertes ailleurs	25,9%
non	60,9%

Si l'on feuillette rapidement les tableaux 5 à 8, on s'aperçoit que ces pourcentages varient en fonction de plusieurs choses: les caractéristiques personnelles des enseignants (sexe, âge, scolarité), leur milieu de travail, leur spécialité, leur statut et leur degré d'engagement dans le métier de formateur d'adultes. Même si ces variations sont souvent certainement significatives, il faut cependant avouer que leur amplitude est généralement réduite et qu'il est rare que l'ordre des pourcentages soit bouleversé: les enseignants qui ne peuvent pas faire valoir de perfectionnement sont presque toujours plus nombreux que ceux qui peuvent le faire valoir, et ceux qui déclarent un perfectionnement externe sont presque toujours plus nombreux que ceux qui disent s'être perfectionnés sur le tas. Il y a des exceptions; mais ce sont

des exceptions. On peut cependant supposer qu'une étude plus exhaustive du perfectionnement permettrait de découvrir d'autres exceptions, peut-être de les multiplier.

Une deuxième constatation, c'est que le pourcentage de formateurs formés sur le tas est moins ferme, plus variable, plus vulnérable que le pourcentage de formateurs qui se sont perfectionnés à l'externe. En d'autres mots, il représente un noyau moins dur que le second. Pourquoi ? Parce que le premier est plus indicatif de l'action passée des institutions dans le champ du perfectionnement tandis que le second traduit davantage le comportement des enseignants eux-mêmes. Or il apparaît que la propension personnelle des employés à se perfectionner est plus répandue et plus stable que celle des employeurs à organiser du perfectionnement interne. C'est du moins ce que suggèrent les écarts considérables au plan du perfectionnement interne, d'une région à l'autre et d'une spécialité à l'autre. Il faudrait être plus familier avec la petite histoire de la prise en charge du perfectionnement par les institutions et par la DGEA pour mieux expliquer pourquoi le noyau d'enseignants formés sur le tas varie tellement d'une situation de travail à l'autre.

Dernière constatation: le perfectionnement interne et le perfectionnement externe n'ont pas la même signification, ne désignent pas une même réalité et ne sont généralement pas complémentaires. Les additionner pour produire un indice global de participation au perfectionnement, c'est un peu comme additionner des pommes et des oranges. Est-ce exagéré de dire ça ? Probablement. Mais résumons comment les réponses des enseignants à la question du perfectionnement varient en fonction de leurs caractéristiques. Les femmes, les peu scolarisés, les plus de 40 ans et ceux qui même à la leçon, sont responsables de grosses charges d'enseignement, ces enseignants donc déclarent avoir suivi plus souvent des

sessions de perfectionnement interne et moins souvent des sessions de perfectionnement externe que ne l'ont fait l'ensemble des enseignants. En sens inverse, ceux qui font valoir moins souvent un perfectionnement sur le tas et plus souvent un perfectionnement externe sont: les hommes, les plus scolarisés, les moins de 40 ans en début de carrière, les légalement permanents, ceux qui sont réellement à la leçon, i.e. qui n'ont que de petites charges de travail et ceux qui sont proches des régions urbaines. Ajoutons pour compléter l'opposition que les formateurs qui exercent une fonction au secteur régulier, donc les gens en place, ont beaucoup plus souvent suivi des sessions de perfectionnement offertes ailleurs que les "outsiders" du système d'éducation. Et il y a fort à parier que la différence entre les enseignants du secteur FP et ceux de la FG et de l'éducation populaire (les premiers indiquent moins de perfectionnement interne et plus de perfectionnement externe tandis que les seconds font le contraire) tient en bonne partie au fait que le secteur FP contient plus d'hommes et que les secteurs FG et éducation populaire contiennent plus de femmes.

Ces dichotomies accolées à la distinction entre perfectionnement interne et le perfectionnement externe indiquent que:

- les enseignants aux adultes "carriéristes" ont eu plus souvent recours au perfectionnement externe (universitaire) que les enseignants qui ont des ambitions moins grandes de carrière d'enseignement (aux adultes ?); en sens inverse les seconds ont plus souvent que les premiers bénéficié d'un perfectionnement sur le tas offert par les institutions;
- le perfectionnement interne sert à engager plus profondément les enseignants dans leur <u>fonction</u> ou leur tâche d'éducateur d'adultes; le perfectionnement externe, pour

sa part, a pour effet de faciliter l'acquisition du statut d'éducateur d'adultes patenté. Il va de soi que quand on a le statut, on a aussi la fonction; mais l'inverse n'est pas vrai.

Dans une bonne mesure le perfectionnement interne offert par les institutions ne représente pas la même chose que le perfectionnement externe offert ailleurs (vraisemblablement à l'université). A la limite il pourrait s'agir de deux questions différentes. Mais ce serait peut-être aller trop loin que de l'affirmer avec trop de vigueur. Car il ne faut pas oublier que parmi les 11 779 enseignants recrutés en 1979-1980, bon nombre d'entre eux considéraient que ces deux types de perfectionnement étaient l'un et l'autre pertinents à la fonction qu'ils se préparaient à exercer. Nul doute que leur jugement mérite d'être considéré.

7 - PISTES DE RECHERCHE SUGGEREES

Les pages précédentes montrent que le perfectionnement, qu'il soit interne ou externe, doit être considéré comme un facteur déterminant de la tâche et de la carrière d'enseignant aux adultes; négocié ou non (plutôt non), il constitue une condition de travail du métier.

Cette conclusion est intéressante, mais elle aurait pu l'être encore plus, elle aurait pu être encore mieux analysée, approfondie et développée si nous avions pu disposer dès le départ d'une description plus complète du cheminement de carrière des formateurs d'adultes.

Les pistes de recherche que nous suggérons de déblayer à court terme portent donc presque toutes sur cette question du cheminement de carrière:

- d'où sortent les permanents ? Quelle est leur expérience de travail en éducation des adultes ?
- Comment un enseignant à la leçon en vient-il à acquérir une grosse charge de travail ? Graduellement ? L'importance de la charge est-elle dépendante de l'ancienneté au secteur adulte ?
- Qui sont les nouveaux ? D'où sortent-ils ? Ont-ils des caractéristiques professionnelles spéciales ?
- Quelles sont les caractéristiques professionnelles de ces vieux enseignants qui, proches de la retraite ou l'ayant déjà atteinte, continuent quand même à jouer un rôle significatif dans l'enseignement aux adultes ? Qu'enseignent-ils ?

- Quel est le taux annuel de mobilité des enseignants aux adultes ? Combien, parmi ceux de cette année, enseigneront encore l'année prochaine et combien auront quitté ?
- Quelle est l'espérance de vie de travail d'un enseignant à la leçon ?
- Quels sont les indices de participation au perfectionnement, non plus seulement par région administrative, mais commission scolaire par commission scolaire, étant donné que le programme "Prise en charge du perfectionnement" est administré localement ?
- Quels sont les indices de participation au perfectionnement des formateurs des diverses spécialités de l'éducation populaire ?
- Etc.

Ces pistes de recherche ne sont peut-être pas exhaustives, mais elles sont faisables.

ANNEXE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'éducation des adultes

PERSONNEL ENSEIGNANT À L'ÉDUCATION DES ADULTES 1979-80

1 Nom de la commission scolaire — Code de la C.S. — Numéro d'assurance sociale

2 IDENTITÉ / ADRESSE POSTALE

110 Nom de famille à la naissance — Prénom usuel

Date de naissance (Année, Mois, Jour) — Sexe — Nom de famille du conjoint — Indicatif régional — Numéro de téléphone — 120

Numéro civique — Chemin, rue, route, C.P., app. — Municipalité — Province — Code postal — 130

3

A. Lieu de naissance
au Québec
ailleurs au Canada
à l'étranger

B. Citoyenneté
canadienne
non canadienne

C. État civil
marié(e)
célibataire
autre

D. Langue maternelle
français
anglais
autre

E. Langue du milieu de travail
français
anglais
français anglais
autre

F. Travaillez-vous au secteur régulier?
oui, comme enseignant
oui, dans une autre fonction
non

G. Avez-vous suivi des sessions de perfectionnement au cours des deux (2) dernières années?
oui, offertes par l'employeur
oui, offertes ailleurs
non

H. Statut de l'emploi au secteur adulte
à taux horaire (compléter les blocs 4 et 5)
à temps plein (compléter les blocs 5 et 6)
à temps plein et à taux horaire (compléter les blocs 4 et 5 et 6)

4 POUR LE PERSONNEL À TAUX HORAIRE SEULEMENT

A. Nombre d'années au service de la présente commission scolaire (incluant l'année en cours)? 210 — 1. Au secteur adulte — 2. Au total

B. Depuis combien d'années êtes-vous sur le marché du travail? (incluant l'année en cours) — 1. Dans l'industrie — 2. Ailleurs

C. Nombre d'années pendant lesquelles vous avez enseigné au secteur adulte à taux horaire (incluant l'année en cours) — 1. Dans une commission scolaire — 2. Dans un collège — 3. Dans une université

D. Quelle est votre occupation principale? (cocher une seule case)
Enseignant au secteur adulte — Enseignant au secteur régulier — Travailleur en industrie — Maîtresse de maison — Étudiant — Autre

E. Nombre d'années de scolarité

F. Traitement horaire

5 POUR LE PERSONNEL À TEMPS PLEIN SEULEMENT

A. Nombre d'années au service de la présente commission scolaire (incluant l'année en cours)? — 1. Au secteur adulte — 2. Au total

B. Nombre d'années d'expérience acquises sur le marché du travail (incluant l'année en cours)
Enseignant à temps plein au secteur régulier — Enseignant à temps plein au secteur adulte — Dans l'industrie — Ailleurs

C. Nombre d'années pendant lesquelles vous avez enseigné au secteur adulte à taux horaire (incluant l'année en cours)
1. Dans une commission scolaire — 2. Dans un collège — 3. Dans une université

D. Nombre d'années de scolarité et échelon d'expérience reconnus pour fins de traitement?
Scolarité — Échelon

E. Traitement de base annuel

6 TÂCHE (REMPLIR UNE LIGNE POUR CHAQUE DOMAINE D'ENSEIGNEMENT)

Nom du domaine d'enseignement? — 220 — Code du domaine d'enseignement? — Nombre total d'heures

Signature du responsable de la cueillette — Date

B 6042

COPIE DU MINISTÈRE
COPIE DU S.E.A.

Rév. 79-01